



Centre d'appui de l'Alliance mondiale
contre le changement climatique



Module 8

Intégrer le changement climatique dans le processus budgétaire

Ateliers de formation sur l'intégration
du changement climatique

Implication des politiques et mesures liées au climat pour les recettes et dépenses publiques

Implications de l'intégration du CC pour les recettes publiques



	Taxe carbone / Taxes sur les activités à hautes émissions	Taxes sur les activités économiques liées aux activités d'adaptation et d'atténuation	Subventions extérieures & autres transferts financiers liés à l'adaptation et l'atténuation	Effets d'une compétitivité renforcée sur la croissance
+				
-		Réduction des taxes liées à des activités qui déclinent ou ne se développent pas en raison des politiques d'adaptation et d'atténuation		Recettes

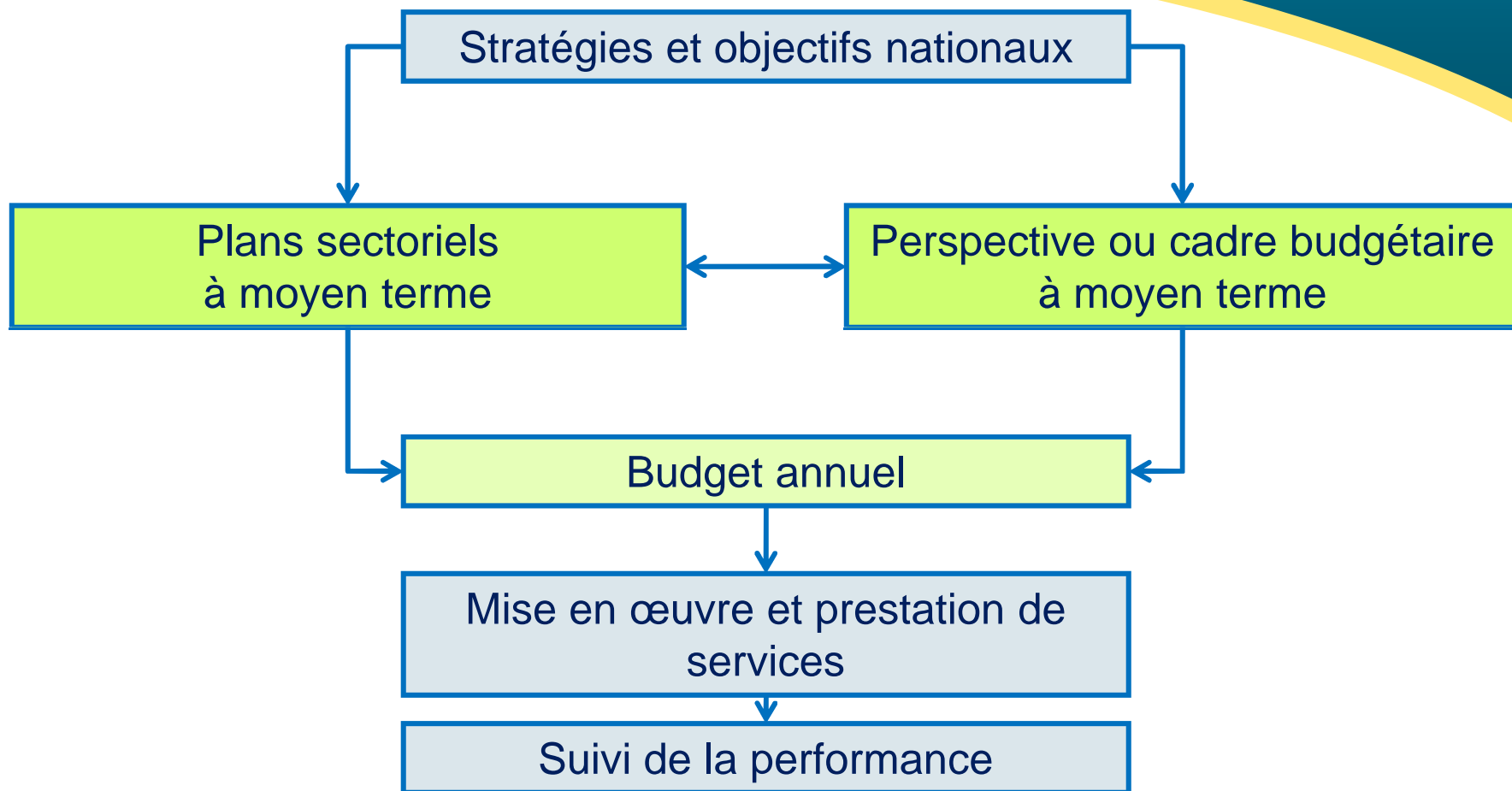
Implications de l'intégration du CC pour les dépenses publiques



+	<p>Subsides versés aux activités d'adaptation et d'atténuation</p>	<p>Dépenses courantes liées aux activités d'adaptation et d'atténuation & à l'entretien d'infrastructures spécifiques</p>	<p>Investissements publics (dépenses en capital) dans des infrastructures liées à l'adaptation et/ou l'atténuation du CC</p>
-	<p>Réduction des subsides à la consommation de carburants et à d'autres activités à hautes émissions</p>	<p>Réduction des dépenses de santé, de remplacement d'infrastructures etc. résultant de la mise en œuvre de mesures d'adaptation</p>	<p>Dépenses</p>

Relier le budget aux objectifs et résultats attendus des politiques

Relier les dépenses aux politiques et résultats attendus (perspective à MT)



Le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT)



- Un outil prospectif de planification budgétaire avec un horizon de 3 à 5 ans
 - Relie systématiquement les objectifs stratégiques (nationaux, sectoriels) et résultats qui y sont liés aux actions requises pour les atteindre, dépenses correspondantes et ressources
 - Favorise la priorisation des dépenses et la prévisibilité des ressources
 - Facilite le suivi de la performance
- Peut être établi au niveau national (allocations budgétaires intersectorielles) et au niveau sectoriel (allocations intrasectorielles)

- Les CDMT sont des outils assez sophistiqués, et peu de pays utilisent des CDMT à part entière
- La préparation de projections à moyen terme des dépenses nationales et/ou sectorielles constitue un bon point de départ
- Les incertitudes liées aux projections et prévisions doivent être reconnues

Quelles sont les pratiques en cours dans vos pays respectifs?

Points d'entrée pour l'intégration du changement climatique

Le CC à l'étape de l'allocation des ressources budgétaires



- L'intégration du CC peut impliquer:
 - une réallocation de fonds à des secteurs et régions vulnérables ou prioritaires
 - la mise à disposition de fonds pour des plans ou activités liés à l'adaptation et/ou l'atténuation du CC
 - l'intégration de considérations liées au CC dans les critères de passage en revue et de sélection des projets/investissements
 - le financement d'activités intersectorielles (p. ex. RRC)
- Ce processus d'allocation budgétaire repose généralement sur une combinaison de processus 'de haut en bas' et 'de bas en haut'

Étapes clés dans la préparation du budget et points d'entrée (1)



Impacts du CC sur l'activité économique & la croissance

Étapes clés

1. Détermination des perspectives macroéconomiques

Acteurs clés

Min. de
des sta

Impacts des mesures d'adaptation/atténuation sur l'activité écon. & la croissance

2. Planification stratégique pluriannuelle: stratégie budgétaire et cadre des dépenses à MT

Cal

Coûts supplémentaires des mesures d'adaptation/atténuation

3. Détermination:
- des recettes attendues
- du niveau de déficit acceptable
- du niveau de dépense global pour l'année à venir

Min. des finances
budget départ. macroéconomique),
cad

Ressources suppl. requises / promises

Recettes suppl. & économies résultant des mesures d'adaptation/atténuation

4. Pré-allocation des dépenses entre les Ministères, en fonction des priorités politiques

Cal
(dé) finances

Réallocation de fonds en appui aux objectifs d'adaptation/atténuation

Étapes clés dans la préparation du budget et points d'entrée (2)



Étapes clés	Acteurs clés
5. Préparation/Envoi de la circulaire budgétaire & plafonds de dépenses	Min. budg. Instructions pour l'est. des coûts des politiques & mesures d'adaptation/atténuation
6. Estimation des coûts, soumission des demandes de financement	Estimation des coûts, intégration des politiques & mesures d'adaptation/atténuation
7. Revue des demandes sectorielles, test & finalisation des estimations de coûts	Min. budg. Utilisation de procédures de passage en revue des risques climatiques
8. Négociations, suivies de l'approbation du budget	Priorisation des politiques & mesures d'adaptation/atténuation
9. Préparation de la loi de financement et des docts budgétaires	Min. des finances (départ. du budget)
10. Soumission du budget au Parlement – Discussion & adoption	Discussion des politiques & mesures d'adaptation/atténuation

Assurer le suivi des dépenses liées au climat



- Durant la préparation, la mise en œuvre, le suivi et le ‘reporting’ relatifs au budget, il convient de garder la trace des dépenses publiques liées au climat
 - Adaptation de la classification budgétaire
 - ‘Marquage’ des dépenses suppl. liées au climat qui sont incluses dans les programmes non directement liés au climat
- Ceci est important pour:
 - assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures liées au climat dans les stratégies nationales et sectorielles
 - établir les rapports à la CCNUCC (communications nat’les)
 - assurer l’éligibilité aux financements des fonds spéciaux pour l’adaptation et l’atténuation du CC

Suivi des financements liés au climat: les marqueurs climatiques



- Codes statistiques développés par l'OCDE (CAD) pour mesurer les montants d'aide ciblant l'adaptation et l'atténuation
- Pourraient être adaptés pour une application aux budgets nationaux des pays non-OCDE

Marqueurs climatiques: critères d'application – Adaptation



- Un objectif d'adaptation au CC est explicitement mentionné dans les documents descriptifs de l'intervention; et
- L'intervention inclut des mesures spécifiques correspondant à la définition suivante:

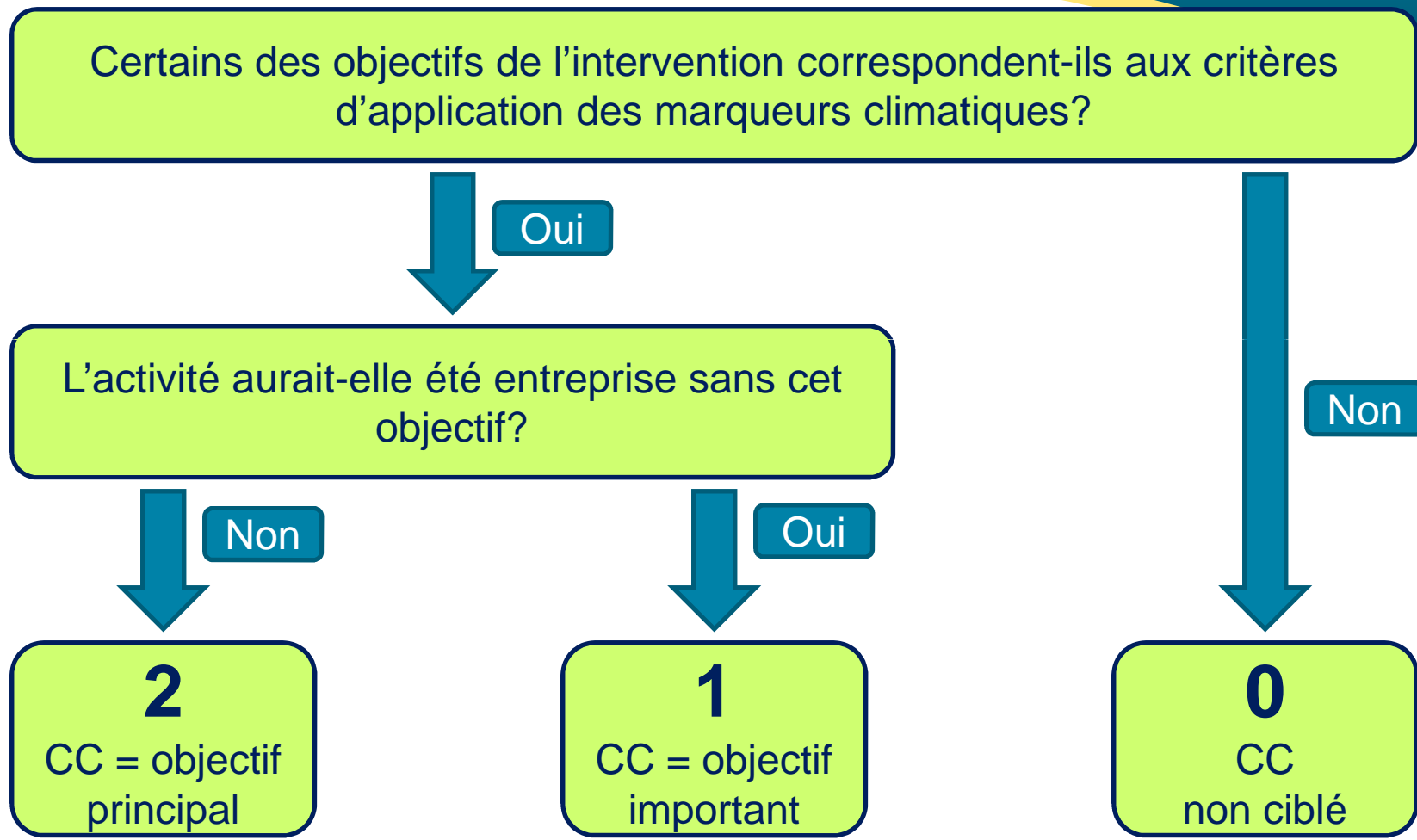
L'adaptation vise à réduire la vulnérabilité des systèmes humains ou naturels aux impacts du changement climatique ou aux risques liés au climat, en préservant ou en augmentant la capacité d'adaptation et la résilience. Ceci inclut une gamme d'activités allant de la production d'informations et de connaissances au développement des capacités, à la planification et à la mise en œuvre d'actions d'adaptation au CC.

Marqueurs climatiques: critères d'application – Atténuation



- L'intervention contribue:
 - À l'atténuation du CC en limitant les émissions anthropogéniques de GES, y compris les gaz réglementés par le Protocole de Montréal; ou
 - À la protection ou le développement de puits et réservoirs de GES; ou
 - À l'intégration de considérations liées au CC dans les objectifs de développement des pays bénéficiaires, par le biais d'un renforcement des institutions, du développement des capacités, d'un renforcement du cadre politique et réglementaire, ou d'activités de recherche; ou
 - Aux efforts des pays en développement pour remplir leurs obligations dans le cadre de la Convention.

Marqueurs climatiques: arbre décisionnel



Les revues des dépenses publiques

Les revues des dépenses publiques (RDP)



- Un outil pour analyser comment les ressources budgétaires sont planifiées, allouées et effectivement dépensées entre les différents objectifs et priorités qui entrent en concurrence pour obtenir des fonds publics
- Les RDP peuvent servir d'outil pour promouvoir l'intégration du CC
 - Permettent de retracer les dépenses liées à l'adaptation et l'atténuation
 - Permettent également d'analyser la contribution des dépenses publiques à des résultats spécifiques en matière de développement « compatible avec le climat »

Points d'entrée pour l'intégration des aspects 'climat' dans une RDP



Aspect	Questions à considérer
Processus de planification budgét.	Rôle des considérations liées au climat dans les décisions d'allocation des ressources
Catégories de dépenses et tendances dans les dépenses	Dépenses effectives vs. allocations à: * des mesures d'adaptation/atténuation * des programmes de dvpt centrés sur la gestion des risques climatiques / un dvpt compatible avec le climat Disponibilité de financements récurrents vs. dépenses en capital pour la gestion/le suivi des risques climatiques
Financement du budget	Niveau et tendances des allocations à des secteurs et agences impliqués dans les questions climatiques Origine de ces allocations (financement interne/externe) Possibilités d'augmenter les ressources consacrées à un développement résilient au climat

Ressources financières

PTOM: Accès aux financements pour l'adaptation et l'atténuation



- Difficulté particulière pour les PTOM: en raison de leur statut particulier, ils n'ont pas toujours accès aux sources internationales de financements liés au climat (disponibles pour les autres petits États insulaires)
- Sources potentielles de financement:
 - Allocations budgétaires provenant de la métropole
 - Financements disponibles au niveau des organisations/projets régionaux
 - CE: Action préparatoire « BEST » (initiative volontaire pour la biodiversité et les services des écosystèmes dans les territoires des régions périphériques de l'UE et les PTOM)
 - Autres sources: se renseigner sur les conditions d'éligibilité

- Impliquer les centres régionaux de compétence, développer des liens avec les universités, les instituts de recherche sur le climat et les recherches/initiatives liées au climat
- Utiliser les études existantes et les bonnes pratiques développées par d'autres dans des conditions similaires
- Lever ses propres fonds par le biais de taxes ou droits perçus sur des activités spécifiques
 - par ex. Parcs nationaux des IVB: les droits d'amarrage permettent l'autofinancement du parc – le réseau de bouées d'amarrage et le système d'ancrage en cas d'ouragan aident à prévenir la dégradation des mangroves

Sources d'information sur les financements liés au climat



- www.climatefundsupdate.org
- www.carbonfinance.org

Fonds climatiques nationaux



- Plusieurs pays ont créé un ‘fonds climatique’ (fonds fiduciaire) visant à:
 - canaliser et gérer les fonds extérieurs liés au CC
 - amplifier les financements et initiatives existants (y compris ceux financés par des ressources nationales)
 - favoriser l’intégration des projets et programmes liés au climat dans les stratégies nationales de développement
- Avantages attendus:
 - alignement des financements extérieurs sur les priorités nat’les
 - développement des capacités et institutions nationales
 - passage à une échelle supérieure dans la réponse au CC

IVB – Proposition pour un Fonds Fiduciaire Changement Climatique



- À mettre sur pied pour financer la politique relative au CC
- Principes de financement et de gestion:
 - Lever des fonds de sources extérieures (pas d'augmentation de la taxation locale)
 - Gestion saine et transparente
 - Appropriation nationale de l'utilisation des fonds
 - Utilisation de mécanismes de marché
- Sources de financement potentielles:
 - Droits carbone perçus sur les hôtels et bateaux de croisière
 - Droits de gestion des risques financiers liés au CC perçus sur les sociétés et bateaux étrangers enregistrés localement

Références (1)



- Site “financements carbone” de la Banque mondiale: www.carbonfinance.org
- Climate Funds Update: <http://www.climatefundsupdate.org/>
- Gouvernement des Îles Vierges (2011) *The Virgin Islands’ Climate Change Policy: Achieving Low-Carbon, Climate-Resilient Development*. Préparé par le Département de la Conservation et de la Pêche, Ministère des Ressources Naturelles et du Travail [auteur: Angela Burnett Penn]. Rapport technique 5C/ECACC-11-10-1, Centre du changement climatique de la Communauté des Caraïbes, Belmopan, Belize. Téléchargeable sur : <http://www.caribbeanclimate.bz/projects/enhancing-capacity-for-adaptation-to-climate-change-ecacc-in-the-uk-caribbean-overseas-territories-project.html>
- OCDE (2009) *Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement: document d'orientation*. Éditions OCDE, Paris. Téléchargeable sur : <http://www.oecdbookshop.org/oecd/display.asp?CID=&LANG=fr&SF1=DI&ST1=5KSNXK7QVNJK>
- OECD-DAC (2011) *Handbook on the OECD-DAC Climate Markers*. Organisation for Economic Cooperation and Development, Paris. Téléchargeable sur : <http://www.oecd.org/dataoecd/56/18/48785310.pdf>
- Petit J. & Prudent G. (eds) (2008, réédition 2010) *Climate Change and Biodiversity in the European Union Overseas Entities*. IUCN, Gland, Suisse et Bruxelles, Belgique. Téléchargeable sur: <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2010-064.pdf>

Références (2)



- UNDP-UNEP (2011) *Mainstreaming Adaptation to Climate Change into Development Planning: A Guide for Practitioners*. UNDP-UNEP Poverty-Environment Initiative. Téléchargeable sur : <http://www.unpei.org/knowledge-resources/publications.html>
- World Bank (n.d.) *Mainstreaming Adaptation to Climate Change in Agriculture and Natural Resources Management Projects*. World Bank, Washington, DC. Guidance Note #4 – Developing Readiness for Institutional Capacity Development and an Enabling Policy Framework. [Online] Téléchargeable sur : <http://climatechange.worldbank.org/climatechange/content/mainstreaming-adaptation-climate-change-agriculture-and-natural-resources-management-project>